

Hausse des tarifs de l'électricité, qualité de la distribution et de la fourniture, état du réseau :

Le Président de la CRE, Jean-François CARENCO rencontre le Président du SIPPEREC, Jacques JP MARTIN ainsi que les membres du Bureau, Mardi 4 juin, après-midi.

Au moment de la hausse des tarifs de l'électricité annoncée par le Gouvernement et effective depuis le 1^{er} juin 2019, les élus du SIPPEREC accueillent le régulateur de l'énergie pour un temps d'échange.

La question de l'énergie, l'électricité en particulier, bien essentiel, est un enjeu majeur pour les habitants et les collectivités territoriales tant en termes de transition vers une énergie verte qu'en matière de pouvoir d'achat.

A l'occasion de cette rencontre, les élus du SIPPEREC, avec le Président de la CRE, aborderont notamment la question de l'état du réseau de distribution et de la fourniture de l'électricité en Ile-de-France, les modalités de fixation des tarifs de l'électricité mais aussi le développement des nouveaux usages sur le réseau (véhicules électriques,...).

*** À propos du SIPPEREC**

Établissement public local, le SIPPEREC regroupe 115 collectivités franciliennes. Il s'agit de l'autorité concédante française la plus importante en matière d'électricité, par le nombre de ses clients (5,8 millions d'utilisateurs raccordés) et le volume consommé (5,7 TWh, 5% de la consommation d'électricité en France). Le SIPPEREC est le premier acteur francilien dans le développement des énergies renouvelables. Il gère actuellement 85 centrales solaires installées sur les bâtiments publics (production 2,8 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 1000 foyers) et quatre réseaux de chaleur de géothermie profonde alimentant plus de 41.500 équivalents logements. Enfin, coordonnateur de l'achat public local, le SIPPEREC propose expertises, outils et services mutualisés, notamment en faveur du développement de la mobilité propre en Ile-de-France.

Le SIPPEREC est présidé depuis mai 2014 par Jacques J.P. MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, Président du Territoire ParisEstMarne&Bois.

Contact presse : communication@sipperec.fr / 01 44 74 31 98

*** À propos de la Commission de Régulation de l'énergie (CRE)**

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse : Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr

Retrouvez-nous sur
sipperec.fr

et suivez-nous sur



@sipperec_idf

